

*Enquête sur les caractéristiques
de la demande de main-d'oeuvre*

*Sous-secteur fabrication
des produits métalliques*



Juin 2006

La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et ce, dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-13: 978-2-550-47883-6 (version imprimée)
ISBN-10: 2-550-47883-5 (version imprimée)
ISBN-13: 978-2-550-47884-3 (PDF)
ISBN-10: 2-550-47884-3 (PDF)

Coordination

Michel Proulx

Directeur

Direction du partenariat, de la planification
et de l'information sur le marché du travail

Recherche, analyse et rédaction

Marguerite Surprenant

Agente de recherche et de
développement socioéconomique

Réalisation du questionnaire d'enquête Supervision de la cueillette de données

Louise Boulay

Agente de recherche et de
développement socioéconomique

Gestion des banques de données

Yvan Hamel

Technicien spécialiste

Traitement des données

Nathalie Durette

Agente de secrétariat

Montage et mise en page

Nathalie Forcier

Agente de secrétariat

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	8
INTRODUCTION.....	9
MÉTHODOLOGIE	10
CHAPITRE 1 - LE PORTRAIT DES ENTREPRISES.....	11
CHAPITRE 2 - L'EMBAUCHE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	17
CHAPITRE 3 - LES INTENTIONS D'EMBAUCHE AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	32
CHAPITRE 4 - LES CHANGEMENTS DANS LES ENTREPRISES.....	38
CHAPITRE 5 - LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	40
CONCLUSION	42
ANNEXE I - LISTE DES AUTRES SECTEURS ET SOUS-SECTEURS SOUS ENQUÊTE	43
ANNEXE II - LES ENTREPRISES SELON LE TERRITOIRE ET LEUR TAILLE	44
ANNEXE III - LES EMBAUCHES SELON LA PROFESSION ET LE STATUT D'EMPLOI.....	45
ANNEXE IV - LES EMBAUCHES SELON LA PROFESSION ET LE STATUT	47
ANNEXE V - LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA PROFESSION.....	49
ANNEXE VI - LES INTENTIONS D'EMBAUCHE SELON LA PROFESSION ET LE STATUT	50

Liste des tableaux

Tableau 1	Les entreprises et l'emploi selon le territoire.....	11
Tableau 2	Les entreprises et les emplois selon le groupe d'activité.....	12
Tableau 3	Les entreprises et les emplois du groupe d'activité Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques selon le territoire.....	12
Tableau 4	Les entreprises et les emplois du groupe d'activité Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons selon le territoire.....	12
Tableau 5	Les emplois selon le groupe d'activité et selon le territoire.....	13
Tableau 6	Les entreprises selon la taille de l'entreprise et le territoire.....	14
Tableau 7	Les entreprises selon le groupe d'activité et la taille de l'entreprise.....	15
Tableau 8	Le statut d'emploi selon le territoire.....	15
Tableau 9	Le statut d'emploi selon le groupe d'activité.....	16
Tableau 10	Les embauches selon le territoire.....	17
Tableau 11	Les embauches selon le groupe d'activité.....	18
Tableau 12	Les embauches selon le groupe d'activité et le territoire.....	19
Tableau 13	Les embauches selon la taille de l'entreprise.....	20

Tableau 14	Les embauches selon le territoire et le statut	20
Tableau 15	Les embauches selon les professions les plus importantes	21
Tableau 16	Les embauches selon le territoire et la raison de l'embauche	22
Tableau 17	Les embauches selon le groupe d'activité et la raison de l'embauche	22
Tableau 18	Les embauches selon la profession et la raison de l'embauche.....	23
Tableau 19	Les embauches selon la scolarité	24
Tableau 20	Les embauches selon le groupe d'activité et la scolarité	24
Tableau 21	Les embauches selon le groupe d'activité et l'expérience de travail.....	25
Tableau 22	Les embauches selon les professions et l'expérience de travail	26
Tableau 23	Les embauches selon le salaire.....	26
Tableau 24	Les salaires dans les principales professions des embauches	27
Tableau 25	Les difficultés de recrutement selon le territoire.....	28
Tableau 26	Les difficultés de recrutement selon le groupe d'activité et les emplois	28
Tableau 27	Les principales professions en difficulté de recrutement	29
Tableau 28	Les raisons des difficultés de recrutement.....	30
Tableau 29	Part des entreprises ayant embauché des personnes issues des clientèles cibles.....	30
Tableau 30	Les entreprises ayant embauché des clientèles cibles selon la taille de l'entreprise.....	31
Tableau 31	Les intentions d'embauche selon le territoire et les entreprises	32

Tableau 32	Les intentions d'embauche selon la taille de l'entreprise	33
Tableau 33	Les intentions d'embauche selon le groupe d'activité et le statut d'emploi	33
Tableau 34	Les intentions d'embauche selon les principales professions et le statut d'emploi.....	34
Tableau 35	Les intentions d'embauche selon la scolarité.....	35
Tableau 36	Les intentions d'embauche selon le groupe d'activité et l'expérience de travail.....	35
Tableau 37	Les difficultés de recrutement selon le groupe d'activité	36
Tableau 38	Les raisons des difficultés de recrutement selon les intentions d'embauche.....	37
Tableau 39	Les professions en difficulté de recrutement.....	37
Tableau 40	Les types de changements selon le groupe d'activité.....	38
Tableau 41	Les impacts des changements sur l'emploi	39
Tableau 42	Les entreprises ayant des difficultés en gestion des ressources humaines selon le groupe d'activité.....	40
Tableau 43	Les entreprises ayant eu des difficultés au chapitre de la formation selon leur taille	40
Tableau 44	Les difficultés de gestion des ressources humaines.....	41
Tableau 45	Les difficultés en matière de formation.....	41



Liste des graphiques

Graphique 1	Les emplois selon la taille de l'entreprise	14
Graphique 2	Les embauches selon le territoire	17
Graphique 3	La taille des entreprises qui ont embauché au cours des douze derniers mois	19
Graphique 4	Les embauches selon les salaires projetés	36

Introduction

L'agence Emploi-Québec vise à assurer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre afin d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. Elle contribue à la réduction de l'exclusion socioprofessionnelle, à la prévention des pertes d'emploi, à la stabilité de l'emploi et à la levée des obstacles dans la création d'emploi.

L'arrimage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre commande d'avoir de l'information fiable et complète sur les besoins des entreprises en matière de ressources humaines. Plusieurs outils sont à la disposition d'Emploi-Québec, dont l'enquête régionale annuelle sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre des entreprises.

Cette enquête renseigne notamment sur les mouvements récents de main-d'œuvre dans les établissements, sur les intentions d'embauche au cours des douze prochains mois et, finalement, sur les besoins en matière de gestion des ressources humaines et de formation.

Le présent rapport d'enquête dresse le portrait statistique des caractéristiques de la demande de main-d'œuvre des établissements de la fabrication de produits métalliques. Ce document se retrouve dans la collection d'enquêtes sectorielles menées en 2006 par l'agence Emploi-Québec. La liste des autres secteurs d'activité économique sous enquête est présentée à l'annexe I.

Méthodologie

L'étude sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre des établissements dans le sous-secteur d'activité de la fabrication de produits métalliques a été réalisée par la direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail. La base de données des établissements ciblés a été tirée de la liste des industries et commerces (LIC) de la Mauricie.

La firme Cible Recherche, chargée de la cueillette d'information, a procédé par entrevues téléphoniques, assistées par ordinateur. La cueillette a

été effectuée entre le 6 février et le 17 février 2006. En tout, jusqu'à quatre appels ont été faits pour tenter de joindre les employeurs visés.

Une liste de 88 établissements fut dressée. Au total, 71 entrevues ont été complétées auprès des entreprises de la fabrication de produits métalliques de la Mauricie. Neuf employeurs ont refusé de répondre et huit entreprises n'ont pu être rejointes. Le taux de réponse obtenu est de 80,7 % (71/88).

Chapitre 1

Le portrait des entreprises

Le sous-secteur de la fabrication de produits métalliques comprend les établissements dont l'activité principale consiste à forger, estamer, former, tourner et assembler des éléments en métaux ferreux et non ferreux pour fabriquer, entre autres, de la coutellerie, des produits d'architecture, des chaudières, de la quincaillerie, des ressorts et des produits en fil métallique, produits tournés, des écrous, des boulons et des vis.

Un total de 71 entreprises sur les 88 entreprises recensées dans le secteur de la fabrication de produits métalliques ont complété le questionnaire d'enquête. Ces 71 entreprises embauchent 2051 employés. La Ville de Trois-Rivières et la MRC de Maskinongé représentent les deux territoires ayant le plus grand nombre d'entreprises (40 % et 27 %) et d'emplois (55 % et 29 %).

Tableau 1 - Les entreprises et l'emploi selon le territoire

Territoire	Entreprise		Emploi	
	Nombre	%	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	28	39,4 %	1136	55,4 %
Ville de Shawinigan	16	22,5 %	217	10,6 %
Ville de La Tuque	3	4,2 %	90	4,4 %
MRC Maskinongé	19	26,8 %	585	28,5 %
MRC Mékinac	2	2,8 %	14	0,7 %
MRC des Chenaux	3	4,2 %	9	0,4 %
TOTAL	71	100,0 %	2051	100,0 %

Les 71 entreprises se répartissent dans sept des neuf groupes d'activité de la fabrication des produits métalliques. Les ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons et la fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques comptent, en proportion, un plus grand nombre d'entreprises, soit, respectivement 52 % (37 entreprises) et 31 % (22).

Ces deux groupes d'activité renferment aussi les deux plus fortes quantités d'emplois soit 48 % (974 emplois) et 33 % (684 emplois) du total de l'emploi. Le troisième groupe d'activité en importance est la fabrication de ressorts avec 12 % des emplois. Deux groupes ne sont pas présents en Mauricie soit la fabrication de coutellerie et d'outils à main et la fabrication d'articles de quincaillerie.

Tableau 2 - Les entreprises et les emplois selon le groupe d'activité

Groupe d'activité (SCIAN) ¹	Entreprise		Emploi	
	Nombre	%	Nombre	%
Forgeage et estampage	1	1,4 %	18	0,9 %
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	22	31,0 %	684	33,3 %
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	1	1,4 %	30	1,5 %
Fabrication de ressorts	1	1,4 %	250	12,2 %
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	37	52,1 %	974	47,5 %
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	7	9,9 %	87	4,2 %
Fabrication d'autres produits métalliques	2	2,8 %	8	0,4 %
TOTAL	71	100,0 %	2 051	100,0 %

La répartition territoriale au sein des deux principaux groupes d'activité se présente comme suit : Les entreprises de la fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques se regroupent surtout dans le territoire de la Ville de Trois-Rivières (neuf entreprises - 314 emplois) et la MRC de Maskinongé (7 entreprises - 214 emplois).

Les ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons, pour leur part, se distribuent de façon égale dans trois territoires soit les villes de Trois-Rivières (11 entreprises), de Shawinigan (10) et la MRC de Maskinongé (10).

Tableau 3 – Les entreprises et les emplois du groupe d'activité Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpente métalliques selon le territoire

Territoire	Entreprise	Emploi
	Nombre	
Ville de Trois-Rivières	9	314
Ville de Shawinigan	4	147
Ville de La Tuque	0	0
MRC Maskinongé	7	214
MRC Mékinac	0	0
MRC des Chenaux	2	9
TOTAL	22	684

Tableau 4 – Les entreprises et les emplois du groupe d'activité Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons selon le territoire

Territoire	Entreprise	Emploi
	Nombre	
Ville de Trois-Rivières	11	702
Ville de Shawinigan	10	48
Ville de La Tuque	3	90
MRC Maskinongé	10	120
MRC Mékinac	2	14
MRC des Chenaux	1	0
TOTAL	37	974

¹ SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

La taille des entreprises

Les groupes d'activité économique ne sont pas présents dans tous les territoires. Par exemple, la Ville de La Tuque et la MRC de Mékinac comp-

tent des emplois uniquement dans les ateliers d'usinage. À l'opposé, la Ville de Trois-Rivières couvre six des neuf groupes d'activité.

Tableau 5 - Les emplois selon le groupe d'activité et selon le territoire

Groupe d'activité	Ville de Trois-Rivières	Ville de Shawinigan	Ville de La Tuque	MRC Maskinongé	MRC Mékinac	MRC des Chenaux	Total
Forgeage et estampage	18	0	0	0	0	0	18
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	314	147	0	214	0	9	684
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	30	0	0	0	0	0	30
Fabrication de ressorts	0	0	0	250	0	0	250
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	702	48	90	120	14	0	974
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	65	22	0	0	0	0	87
Fabrication d'autres produits métalliques	7	0	0	1	0	0	8
TOTAL	1136	217	90	585	14	9	2051

Une part de 38 % des entreprises (27) embauche moins de cinq employés. Les entreprises de cinq à dix-neuf employés suivent avec une proportion de 34 % (24). La Ville de Shawinigan et la MRC Des Chenaux ont les plus fortes proportions d'entreprises de moins de cinq employés, alors que pour la taille de cinq à dix-neuf em-

ployés, les plus larges parts se situent dans la Ville de Trois-Rivières et la MRC de Mékinac (Voir annexe II). La Ville de Trois-Rivières et la MRC de Maskinongé regroupent les huit entreprises de 50 employés et plus œuvrant dans le sous-secteur de la fabrication de produits métalliques en Mauricie.

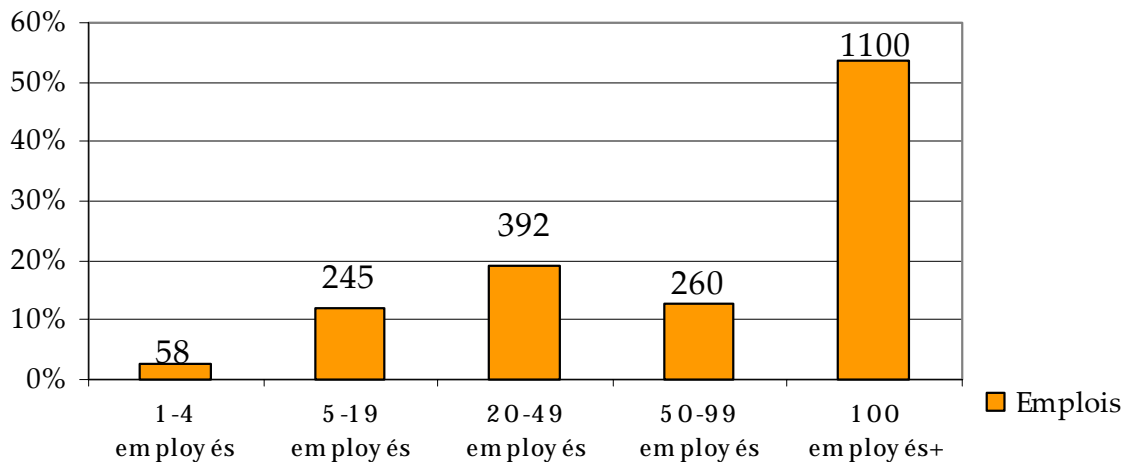
Tableau 6 - Les entreprises selon la taille de l'entreprise et le territoire

Territoire	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +
	Nombre				
Ville de Trois-Rivières	7	13	4	2	2
Ville de Shawinigan	9	2	3	2	0
Ville de La Tuque	0	0	3	0	0
MRC Maskinongé	8	7	2	0	2
MRC Mékinac	1	1	0	0	0
MRC des Chenaux	2	1	0	0	0
TOTAL	27 38,0 %	24 33,8 %	12 16,9 %	4 5,6 %	4 5,6 %

Seulement 15 % des emplois de la fabrication métallique se situent dans les entreprises de moins de 20 employés soit 303 emplois. À l'inverse, 66 %

des emplois sont localisés dans les entreprises de 50 employés et plus.

Graphique 1 - Les emplois selon la taille de l'entreprise



Dans les deux composantes les plus importantes du sous-secteur de la fabrication de produits métalliques, la majorité des ateliers d'usinage embauche moins de cinq employés, alors que

pour les entreprises de la fabrication de produits ⁽²⁾ d'architecture, la taille de cinq à dix-neuf employés est la plus représentée.

² Afin d'alléger le texte, les noms du groupe d'activité a été simplifié à sa plus simple expression

Tableau 7 - Les entreprises selon le groupe d'activité et la taille de l'entreprise

Groupe d'activité (SCIAN)	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +	Total
	Nombre d'entreprises					
Forgeage et estampage	0	1	0	0	0	1
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	5	10	1	4	2	22
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	0	0	1	0	0	1
Fabrication de ressorts	0	0	0	0	1	1
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	19	9	8	0	1	37
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	2	3	2	0	0	7
Fabrication d'autres produits métalliques	1	1	0	0	0	2
TOTAL	27	24	12	4	4	71

Les statuts d'emploi

Les emplois du sous-secteur de la fabrication de produits métalliques comportent 5 % des emplois à temps partiel pour 95 % des emplois à temps plein. Quatre territoires sur six présentent une part d'emplois à temps plein de plus de

95 %. Par ailleurs, les emplois de ce secteur de la Ville de La Tuque se distribuent à 30 % d'emplois à temps partiel et de 70 % des emplois temps plein.

Tableau 8 - Le statut d'emploi selon le territoire

Territoire	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		Emploi total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	54	4,8 %	1 082	95,2 %	1 136	55,4 %
Ville de Shawinigan	5	2,3 %	212	97,7 %	217	10,6 %
Ville de La Tuque	27	30,0 %	63	70,0 %	90	4,4 %
MRC Maskinongé	19	3,2 %	566	96,8 %	585	28,5 %
MRC Mékinac	1	7,1 %	13	92,9 %	14	0,7 %
MRC des Chenaux	0	0,0 %	9	100,0 %	9	0,4 %
TOTAL	106	5,2 %	1 945	94,8 %	2 051	100,0 %

Trois groupes d'activités se composent entièrement d'emplois à temps plein, le forgeage, la fabrication de ressorts et la fabrication d'autres produits métalliques. La part des emplois à

temps partiel la plus élevée se situe dans la fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition avec 33 % suivi des ateliers d'usinage à 8,2 % des emplois à temps partiel.

Tableau 9 - Le statut d'emploi selon le groupe d'activité

Groupe d'activité (SCIAN)	Emploi temps partiel	Emploi temps plein	Emploi total	Emploi temps partiel %
Forgeage et estampage	0	18	18	0,0 %
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	10	674	684	1,4 %
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	10	20	30	33,3 %
Fabrication de ressorts	0	250	250	0,0 %
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	80	894	974	8,2 %
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	6	81	87	6,8 %
Fabrication d'autres produits métalliques	0	8	8	0,0 %
TOTAL	106	1 945	2 051	5,2 %

Chapitre 2

L'embauche au cours des douze derniers mois

Les employeurs répondants ont procédé à 343 embauches au cours de la dernière année dans cinq des six territoires de la Mauricie. Les entreprises de la MRC Des Chenaux n'ont pas effectué de embauches.

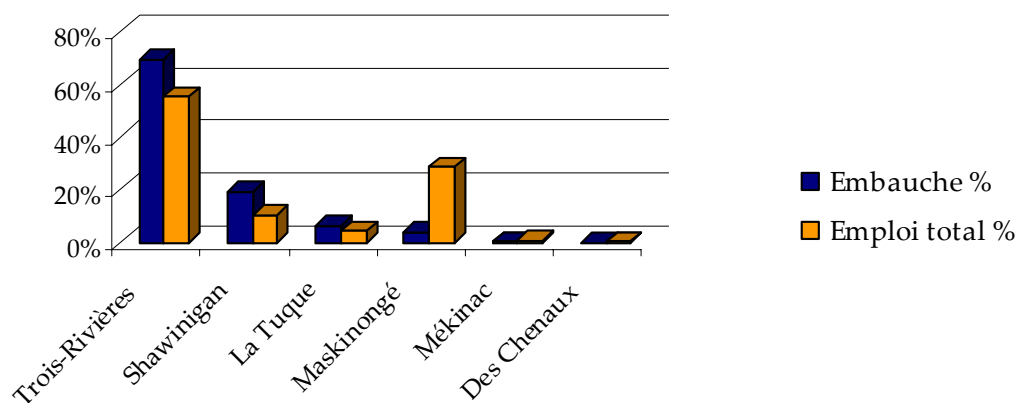
Tableau 10 - Les embauches
selon le territoire

Territoire	Embauche	
	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	238	69,4 %
Ville de Shawinigan	67	19,5 %
Ville de La Tuque	22	6,4 %
MRC Maskinongé	14	4,1 %
MRC Mékinac	2	0,6 %
MRC des Chenaux	0	0,0 %
TOTAL	343	100,0 %

Un pourcentage de 69 % des embauches a été réalisé dans les entreprises de la Ville de Trois-Rivières, une performance bien plus importante que son poids relatif de 55 % dans l'emploi total du sous-secteur d'activité. La situation apparaît similaire pour la Ville de Shawinigan qui repré-

sente 20 % des embauches alors que sa part dans l'emploi total s'élève à 11 %. Pour la MRC de Maskinongé le constat s'inverse car les entreprises ont procédé à seulement 4 % des embauches bien qu'elles engagent 29 % des travailleurs de la fabrication de produits métalliques.

Graphique 2 - Les embauches selon le territoire



Les 343 embauches au cours de la dernière année l'ont été dans six des neuf groupes d'activité de la fabrication de produits métalliques. Un ratio de 61 % de ces embauches s'est réalisé dans les ateliers d'usinage et de 29 % dans les entreprises de fabrication de produits d'architecture.

En comparant la répartition de l'emploi total dans les groupes d'activité, les ateliers d'usinage ont procédé à l'embauche dans une proportion plus élevée, 61 %, que leur poids relatif dans l'emploi total soit 48 %.

Tableau 11 - Les embauches selon le groupe d'activité

Groupe d'activité (SCIAN)	Embauche		Répartition de l'emploi total par groupe d'activité
	Nombre	%	
Forgeage et estampage	5	1,5 %	0,9 %
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	100	29,2 %	33,3 %
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	3	0,9 %	1,5 %
Fabrication de ressorts	11	3,2 %	12,2 %
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	210	61,2 %	47,5 %
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	14	4,1 %	4,2 %
Fabrication d'autres produits métalliques	0	0,0 %	0,4 %
TOTAL	343	100,0 %	100,0 %

Une part de 78 % des embauches dans la Ville de Trois-Rivières l'a été dans les ateliers d'usinage. Pour la Ville de Shawinigan, 96 % de ces embauches ont été engagé dans la fabrication de pro-

duits d'architecture. À La Tuque, les entreprises ont embauché dans les ateliers d'usinage, seul groupe d'activité représenté dans ce territoire.

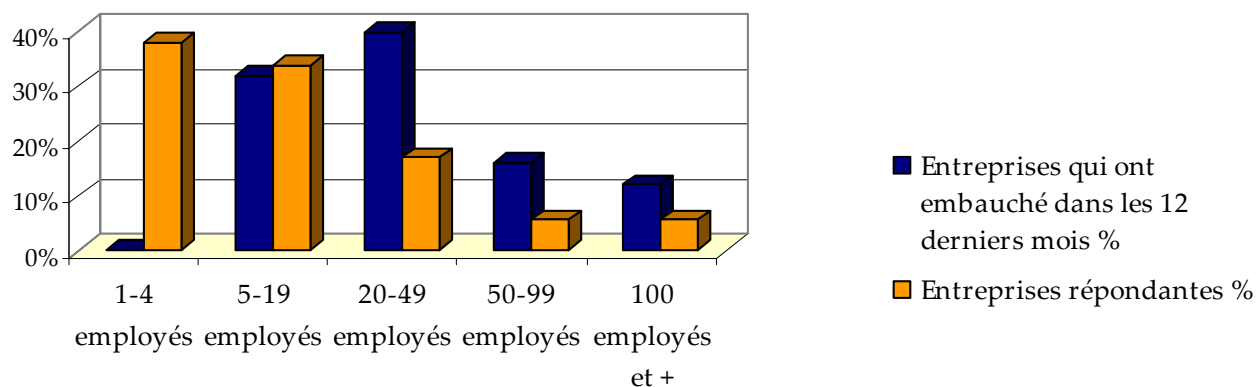
Tableau 12 - Les embauches selon le groupe d'activité et le territoire

Groupe d'activité (SCIAN)	Ville de Trois-Rivières	Ville de Shawinigan	Ville de La Tuque	MRC Maskinongé	MRC Méknac	MRC des Chenaux	Total
Forgeage et estampage	5	0	0	0	0	0	5
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	33	64	0	3	0	0	100
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	3	0	0	0	0	0	3
Fabrication de ressorts	0	0	0	11	0	0	11
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	186	0	22	0	2	0	210
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	11	3	0	0	0	0	14
TOTAL	238	67	22	14	2	0	343

Les embauches ont été effectuées dans 25 entreprises distinctes sur 71 répondantes soit chez 35 % des employeurs. La distribution selon la taille des entreprises qui ont embauché s'avère fort différente de celle des entreprises répondantes. Alors que 38 % des entreprises répondantes de l'enquête ont moins de cinq employés; il n'y a

aucune des entreprises de cette taille qui a embauché au cours des douze derniers mois. Aussi, les employeurs engageant de 20 à 49 employés constituent 40 % des entreprises ayant procédé à de l'embauche bien qu'elles représentent 17 % des entreprises du sous-secteur de la fabrication de produits métalliques.

Graphique 3 - La taille des entreprises qui ont embauché au cours des 12 derniers mois



Les embauches ont été faites, en proportion, dans des entreprises de taille différente à celle de leur poids relatif dans l'emploi total. Ainsi, les employés ont été engagés à hauteur de 27 % dans des entreprises de 20 à 49 employés alors que celles-ci font travailler 19 % de la main-

d'œuvre du sous-secteur. À l'inverse, la participation aux embauches des entreprises de 100 employés et plus a été moindre à 48 %, plutôt qu'à 54 % comme le laisserait supposer leur pourcentage de l'emploi total.

Tableau 13 - Les embauches selon la taille de l'entreprise

Taille de l'entreprise	Embauche		Emploi total	
	Nombre	%	Nombre	%
1-4 employés	0	0,0 %	58	2,8 %
5-19 employés	37	10,8 %	245	11,9 %
20-49 employés	92	26,8 %	392	19,1 %
50-99 employés	49	14,3 %	260	12,7 %
100 employés et +	165	48,1 %	1 100	53,5 %
TOTAL	343	100 %	2 055	100 %

Les statuts d'emploi des embauches

Les embauches comportent 4 % des emplois à temps partiel et 96 % d'emploi à temps plein ce qui reproduit d'assez près les proportions de l'emploi total soit 5 % et 95 %. Les entreprises de trois territoires ont engagé sur des postes à temps

plein uniquement. Les embauches au sein de poste à temps partiel (15 au total) ont été effectuées exclusivement dans le groupe d'activité des ateliers d'usinage.

Tableau 14 - Les embauches selon le territoire et le statut

Territoire	Embauche				Emploi total
	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		Emploi temps plein
	Nombre	%	Nombre	%	%
Ville de Trois-Rivières	13	5,5 %	225	94,5 %	95,2 %
Ville de Shawinigan	0	0,0 %	67	100,0 %	97,7 %
Ville de La Tuque	2	9,1 %	20	90,9 %	70,0 %
MRC Maskinongé	0	0,0 %	14	100,0 %	96,8 %
MRC Mékinac	0	0,0 %	2	100,0 %	92,9 %
MRC des Chenaux	0	0,0 %	0	0,0 %	0,0 %
TOTAL	15	4,4 %	328	95,6 %	94,8 %

Les métiers et professions des embauches

Le personnel embauché au cours des douze derniers mois se distribue dans 22 professions (Voir annexe 3) comportant de un à 140 postes. Dans les professions les plus représentées, la profession de manœuvres en métallurgie

(CNP 9612) comprend 140 emplois, les soudeurs (CNP 7256), 83 et les machinistes (CNP 7231), 57. Malgré la diversité des 22 professions, quatre professions seulement regroupent 87,4 % des postes.

Tableau 15 - Les embauches selon les professions les plus importantes

Profession (CNP) ¹²	Embauche	
	Nombre	%
Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques	20	5,8 %
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	57	16,6 %
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	83	24,2 %
Manœuvres en métallurgie	140	40,8 %
TOTAL	300	87,4 %

Les raisons de l'embauche

Les embauches sont-elles le fruit de la création de nouveaux postes ou de remplacement? Une part de 73 % des embauches ont été réalisées dans le cadre de création d'emploi. Il s'agit donc de 250 nouveaux postes créés au cours des douze derniers mois.

À partir de l'emploi total dans le sous-secteur de la fabrication de produits métalliques, la création de ces postes donne une croissance de l'emploi de 13,9 % au cours des douze derniers mois.

Les entreprises de la Ville de Trois Rivières ont procédé à la plus forte création de postes avec 86 % (204) des embauches de ce terri-

toire pour une croissance de 22 %. La Ville de Shawinigan suit avec 63 % (42) des employés engagés dans ce territoire. La MRC de Maskinongé n'a eu aucune création d'emploi dans l'embauche des quatorze employés, alors que les entreprises de La Tuque ont procédé à une création d'emploi dans seulement 9 % des embauches. Pour 66 personnes nouvellement embauchées, ce fût dans le but de remplacer d'autres employés.

Les autres raisons de l'embauche correspondent à des situations de surplus de commande et d'une hausse ponctuelle de la demande et constituent 8 % des embauches

¹ Classification nationale des professions

Tableau 16 - Les embauches selon le territoire et la raison de l'embauche

Territoire	Création		Remplacement		Autre		Croissance de l'emploi %
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Ville de Trois-Rivières	204	85,7 %	13	5,5 %	21	8,8 %	21,9 %
Ville de Shawinigan	42	62,7 %	25	37,3 %	0	0,0 %	5,6 %
Ville de La Tuque	2	9,1 %	17	77,3 %	3	13,6 %	2,3 %
MRC Maskinongé	0	0,0 %	11	78,6 %	3	21,4 %	0,0 %
MRC Mékinac	2	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	16,7 %
MRC des Chenaux	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0,0 %
TOTAL	250	72,9 %	66	19,2 %	27	7,9 %	13,9 %

Les groupes d'activité de la fabrication de revêtement, gravure et traitement thermique et le forgeage ont vu toutes leurs embauches faites dans le cadre de la création d'emploi. Les ateliers d'usinage ont pour leur part, engagé

80 % (168) des employés dans de nouveaux postes. Pour les employeurs de la fabrication de produits d'architecture, la proportion est de 63 % (63).

Tableau 17 - Les embauches selon le groupe d'activité et la raison de l'embauche

Groupe d'activité (SCIAN)	Création		Remplacement		Autre		Embauche
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Forgeage et estampage	5	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	5
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	63	63,0 %	30	30,0 %	7	7,0 %	100
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	0	0,0 %	3	100,0 %	0	0,0 %	3
Fabrication de ressorts	0	0,0 %	11	100,0 %	0	0,0 %	11
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	168	80,0 %	22	10,5 %	20	9,5 %	210
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	14	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	14
TOTAL	250	72,9 %	66	19,2 %	27	7,9 %	343

Dans la profession de soudeur, un total de 79 postes ont été créés au cours des douze derniers mois sur les 83 embauches dans cette profession. Il en est de même pour la profession d'assembleur/ajusteur, dix-sept nouveaux postes sur vingt. Par contre, 92 postes de manœuvres en métallurgie ont été créés dans la dernière année, sur les 140 embauches dans cette profession, donc une proportion plus faible de 66 %. Un total de 43 postes de manœuvres ont fait l'objet de remplacement. Cette dernière donnée

indique que la profession de manœuvre en métallurgie fait l'objet d'un taux de roulement beaucoup plus élevé que les autres professions importantes du secteur. Les professions de mécaniciens et de professionnels des services aux entreprises de gestion possèdent des taux de remplacement de 75 % et de 100%. Cette dernière donnée est toutefois peu probable étant donné le petit nombre de nouvelles embauches dans ces professions.

Tableau 18 - Les embauches selon la profession et la raison de l'embauche

Profession (CNP)	Création		Remplacement		Autres		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	1	25,0 %	3	75,0 %	0	0,0 %	4
Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais	4	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	4
Peintres et enduiseurs/enduiseuses – secteur industriel	4	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	4
Professionnels/professionnelles des services aux entreprises de gestion	0	0,0 %	5	100,0 %	0	0,0 %	5
Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques	17	85,0 %	3	15,0 %	0	0,0 %	20
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	39	68,4 %	0	0,0 %	18	31,6 %	57
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	79	95,2 %	2	2,4 %	2	2,4 %	83
Manœuvres en métallurgie	92	65,7 %	43	30,7 %	5	3,6 %	140
TOTAL	236	67,4 %	56	27,9 %	25	4,7 %	317

La scolarité exigée lors des embauches

Des 343 embauches totales, 213 exigent un diplôme d'études secondaires et plus soit 62 %.

L'embauche de personnel peu ou non scolarisé représente 38 % des embauches.

Tableau 19 - Les embauches selon la scolarité

Niveau de scolarité	Embauche	
	Nombre	%
Secondaire III et moins	130	37,9 %
Diplôme d'études secondaires (DES)	44	12,8 %
Diplôme d'études professionnelles (DEP) - Attestation de spécialisation professionnelle (ASP) / Attestation d'études professionnelles (AEP)	133	38,8 %
Diplôme d'études collégiales (DEC) Attestation d'études collégiales (AEC)	29	8,5 %
Baccalauréat et plus	7	2,0 %
TOTAL	343	100,0 %

Les groupes d'activité de la fabrication de chaudières et la fabrication de ressorts ont exigé le diplôme de secondaire V et plus lors des embauches. En comparaison, les employeurs des ateliers d'usinage et de la fabrication de produits

d'architecture demandaient un secondaire III et moins, dans une plus forte proportion, soit 39 % et 41 %. Les ateliers d'usinage ont exigé la plus grande part de diplôme d'études professionnelles avec 47 %.

Tableau 20 - Les embauches selon le groupe d'activité et la scolarité

Groupe d'activité (SCIAN)	Sec 3 et -	DES	DEP-ASP- AEP	DEC-AEC	BAC et +	Total
Forgeage et estampage	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	41,0 %	21,0 %	30,0 %	5,0 %	3,0 %	100,0 %
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	0,0 %	66,7 %	33,3 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
Fabrication de ressorts	0,0 %	36,4 %	0,0 %	45,5 %	18,2 %	100,0 %
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	39,0 %	4,3 %	46,7 %	9,0 %	1,0 %	100,0 %
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	50,0 %	21,4 %	28,6 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
TOTAL	37,9 %	12,8 %	38,8 %	8,5 %	2,0 %	100,0%

L'expérience de travail exigée lors des embauches

Une part de 60 % (205) des embauches ont demandé moins d'un an d'expérience de travail, 11 % (37) de un à trois ans d'expérience et 29 % (101) plus de trois années d'expérience. Les employeurs de la fabrication de produits d'architecture exigent moins d'un an pour 87 % (87) des

emplois, alors que ceux des ateliers d'usinage demandent la même expérience pour seulement 50 % des postes. Pour leur part, les employeurs de la fabrication de ressorts requièrent un an et plus d'expérience pour toutes les embauches.

Tableau 21 - Les embauches selon le groupe d'activité et l'expérience de travail

Groupe d'activité (SCIAN)	Moins d'1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Forgeage et estampage	0	0,0 %	5	100,0 %	0	0,0 %	5
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	87	87,0 %	2	2,0 %	11	11,0 %	100
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	0	0,0 %	2	66,7 %	1	33,3 %	3
Fabrication de ressorts	0	0,0 %	4	36,4 %	7	63,6 %	11
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	104	49,5 %	24	11,4 %	82	39,0 %	210
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	14	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	14
TOTAL	205	59,8 %	37	10,8 %	101	29,4 %	343

Les employeurs exigent moins d'une année d'expérience pour la totalité des emplois dans neuf des 22 professions qui ont fait l'objet d'une embauche au cours des douze derniers mois. Par ailleurs, pour tous les postes compris dans sept

professions sur 22, ils exigent plus de trois ans (Voir annexe 4). Dans les professions les plus représentées, quatre postes exigent dans une proportion de plus de 85 % moins d'un an d'expérience.

Tableau 22 - Les embauches selon les professions et l'expérience de travail

Profession (CNP)	Moins d' 1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	1	25,0 %	3	75,0 %	0	0,0 %	4
Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais	4	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	4
Peintres et enduiseurs/enduiseuses – secteur industriel	4	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	4
Professionnels/professionnelles des services aux entreprises de gestion	0	0,0 %	0	0,0 %	5	100,0 %	5
Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques	17	85,0 %	0	0,0 %	3	15,0 %	20
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	10	17,5 %	17	29,8 %	30	52,6 %	57
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	25	30,1 %	5	6,0 %	53	63,9 %	83
Manœuvres en métallurgie	129	92,1 %	11	7,9 %	0	0,0 %	140
Total	190		36		91		317

Le salaire offert lors des embauches

Lors des embauches, une part de 86 % (295) des postes obtient un salaire entre 10,00 \$ et 15,99 \$ de l'heure. Par groupe d'activité, la fabrication des produits d'architecture, pour la très grande majorité des postes (67 %) offre un salaire entre 13,00 \$ et 15,99 \$, alors que les ateliers

d'usinage proposent dans leur plus forte tranche de salaire (48 %) entre 10,00 \$ - 12,99 \$. La totalité des embauches dans le sous-secteur du forgeage s'est fait à partir d'un salaire entre 7,00 \$ et 9,99 \$.

Tableau 23 - Les embauches selon le salaire

	7,00 \$ - 9,99 \$	10,00 \$ - 12,99 \$	13,00 \$ - 15,99 \$	16,00 \$ - 18,99 \$	19,00 \$ - 21,99 \$	22,00 \$ et +
TOTAL	6,8 %	36,0 %	50,3 %	1,6 %	2,5 %	2,8 %

Les salaires payés, selon les principales professions montrent que les professionnels des services aux entreprises de gestion et les opérateurs de machine reçoivent tous 19,00 \$ et plus de l'heure. Les machinistes et les soudeurs se

concentrent tous entre 10,00 \$ et 15,99 \$. Les manœuvres en métallurgie ont, pour leur part, des taux salariaux s'échelonnant de 7,00 \$ à 15,99 \$, avec une majorité des postes (59 %) entre 10,00 \$ et 12,99 \$.

Tableau 24 - Les salaires dans les principales professions des embauches

Profession (CNP)	7,00 \$ - 9,99 \$	10,00 \$ - 12,99 \$	13,00 \$ - 15,99 \$	16,00 \$ - 18,99 \$	19,00 \$ - 21,99 \$	22,00 \$ et +
Professionnels/professionnelles des services aux entreprises de gestion	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
Machinistes et vérificateurs/ vérificatrices d'usinage et d'outillage	0,0 %	45,6 %	54,4 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques	0,0 %	17,6 %	82,4 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	0,0 %	1,4 %	95,7 %	2,9 %	0,0 %	0,0 %
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels / mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	0,0 %	0,0 %	25,0 %	75,0 %	0,0 %	0,0 %
Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %
Peintres et enduiseurs/enduiseuses – secteur industriel	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Manœuvres en métallurgie	11,4 %	58,6 %	30,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Les difficultés de recrutement des employeurs

Sur les 25 entreprises (44 %) qui ont embauché au cours des douze derniers mois, onze ont éprouvé des difficultés de recrutement. Les entreprises de trois territoires ont été touchées, soit la Ville de Trois-Rivières où six entreprises dans le groupe d'activité de la fabrication de produits d'architecture, des ateliers d'usinage et du revêtement ont avoué que Les embauches leurs apportaient certaines complications. Dans le territoire de Shawinigan, trois entreprises de la fabrication de produits d'architecture témoignent de la complexité au niveau du recrutement. À Ville de La Tuque, deux employeurs d'ateliers d'usinage ont vécu les mêmes obstacles.

Sur les 343 embauches, les employeurs ont trouvé laborieux le processus d'embauche pour 140 d'entre elles. Ces emplois se répartissent à 45,7 %

dans la Ville de Shawinigan, à 39,3 % dans la Ville de Trois-Rivières et à 13,6% dans la Ville de La Tuque. La Ville de Shawinigan comporte une proportion beaucoup plus élevée de postes pour lesquels on a eu des difficultés de recrutement, soit 45,7 %. Malgré ce fait, une part de 19,5 % des embauches ont été effectuées dans ce territoire. Il en va de même pour la Ville de La Tuque où 6,4 % des embauches ont eu lieu alors que s'y trouvent 13,6 % des postes pour lesquels l'embauche est non évidente. Par contre, pour la Ville de Trois-Rivières la situation semble différente, alors que 69,4% des embauches proviennent de ce territoire et que ces dernières comportent seulement 39,3 % des postes dont le recrutement s'avère assez compliqué pour les employeurs.

Tableau 25 - Les difficultés de recrutement selon le territoire

Territoire	Entreprises		Emploi en difficulté de recrutement		Embauche
	Nombre	% des entreprises ayant embauché au cours des 12 derniers mois	Nombre	%	%
Ville de Trois-Rivières	6	24,0 %	55	39,3 %	69,4 %
Ville de Shawinigan	3	12,0 %	64	45,7 %	19,5 %
Ville de La Tuque	2	8,0 %	19	13,6 %	6,4 %
MRC Maskinongé	0	0,0 %	0	0,0 %	4,1 %
MRC Mékinac	0	0,0 %	2	1,4 %	0,6 %
MRC des Chenaux	0	0,0 %	0	0,0 %	0,0 %
TOTAL	11	44,0 %	140	100,0 %	100,0 %

Du point de vue des groupes d'activité, celui de la fabrication des produits d'architecture englobe 54 % des postes en difficultés de recrutement bien qu'il comprenne seulement 29 % des embauches.

À l'inverse, les ateliers d'usinage présentent 38 % des postes en difficulté de recrutement alors qu'il contient 61 % des embauches.

Tableau 26 - Les difficultés de recrutement selon le groupe d'activité et les emplois

Groupe d'activité (SCIAN)	Emploi en difficulté de recrutement		Part d'embauche au cours des 12 derniers mois
	Nombre	%	
Forgeage et estampage	1	0,07 %	1,5 %
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	76	54,3 %	29,2 %
Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	0	0,0 %	0,9 %
Fabrication de ressorts	0	0,0 %	3,2 %
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	53	37,9 %	61,2 %
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	10	7,1 %	4,1 %
TOTAL	140	100,0 %	100,0 %

Les employeurs ont éprouvé des difficultés de recrutement pour dix professions sur les 22 faisant l'objet de embauches. Ces dix professions, au total, exigent en proportion un niveau de scolarité plus élevé que celui de l'ensemble des embauches. Ainsi, seulement 22 % de ces dix professions demande moins d'un secondaire III, en comparaison de 38 % pour les embauches.

Aussi le diplôme collégial est demandé deux fois plus, en proportion, que dans les embauches totales soit respectivement 17 % et 9 %. Les difficultés de recrutement sont présentes dans des postes exigeant plus d'expérience de travail que l'ensemble des embauches.

Tableau 27 - Les principales professions en difficulté de recrutement

- ▶▶ Ingénieurs civils/ingénieures civiles
- ▶▶ Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil
- ▶▶ Designers industriels/designers industrielles
- ▶▶ Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage
- ▶▶ Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques
- ▶▶ Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser
- ▶▶ Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)
- ▶▶ Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais
- ▶▶ Peintres et enduiseurs/enduiseuses – secteur industriel
- ▶▶ Manœuvres en métallurgie

Les employeurs ont identifié 31 fois avoir éprouvé des difficultés de recrutement. Les principaux écueils au recrutement concernent les compétences techniques reliées à la profession, le statut de travail temporaire du poste ainsi que

les connaissances en santé, sécurité et environnement. Les postes pour lesquels les employeurs ont témoigné avoir éprouvé le plus de difficultés sont les manœuvres en métallurgie, les mécaniciens et les opérateurs (Voir annexe 5).

Tableau 28 - Les raisons des difficultés de recrutement

Raison	Nombre	%
Compétences spécifiques techniques reliées à la profession	7	22,6 %
Autres	7	22,6 %
Travail temporaire (pas de stabilité d'emploi)	4	12,9 %
Connaissances en santé, sécurité et environnement	3	9,7 %
Salaire	2	6,5 %
Diplôme recherché	2	6,5 %
Expérience recherchée (nombre d'années)	2	6,5 %

Les embauches avec des personnes issues des clientèles cibles

Sur les 25 entreprises ayant procédé à l'embauche d'employés additionnels, 21 ont pris à leur emploi des jeunes ce qui équivaut à une proportion de 84 % des entreprises. Ces entreprises considèrent donc que les jeunes constituent une main-d'œuvre pouvant répondre à leurs exigences. La proportion d'entreprises diminue fortement dans l'embauche des femmes. Seulement 28 % des entreprises ont engagé des femmes au cours des douze derniers mois. Nous ne pouvons pas conclure à une ouverture moindre des employeurs envers les personnes

issues de cette clientèle cible car la dimension de la disponibilité de la main-d'œuvre féminine dans ce secteur d'activités demeure un important frein à l'embauche de celle-ci.

Pour leur part, les personnes âgées de 50 ans et plus sont des employés pouvant répondre aux exigences de 28 % des employeurs. Enfin, les personnes handicapées et les personnes immigrantes ont été embauchées par 8 % des employeurs.

Tableau 29 - Part des entreprises ayant embauché des personnes issues des clientèles cibles

Clientèle cible	Nombre d'entreprises	Part des entreprises ayant embauché des clientèles cibles
Jeunes	21	84 %
Femmes	7	28 %
50 ans et plus	7	28 %
Personnes handicapées	2	8 %
Personnes immigrantes	2	8 %

Les entreprises qui ont embauché des personnes issues des clientèles cibles sont, en proportion de beaucoup plus petite taille que celles des embauches. Une part de 70 % de l'embauche de clientèles cibles a été effectuée par des entreprises de cinq à 99 employés alors que, pour cette taille d'entreprise, seulement 38 % des embauches totales l'ont été dans celles-ci.

Tableau 30 - Les entreprises ayant embauché des clientèles cibles selon la taille de l'entreprise

Taille de l'entreprise	Part des entreprises	
	Embauche de personnes issues de clientèles cibles	Embauche au cours des 12 derniers mois
1-4 employés	0,0 %	0,0 %
5-19 employés	30,4 %	10,8 %
20-49 employés	39,1 %	26,8 %
50-99 employés	17,4 %	14,3 %
100 employés et +	13,0 %	48,1 %
	100,0 %	100,0 %

Chapitre 3

Les intentions d'embauche au cours des douze prochains mois

Les employeurs de dix-neuf entreprises sur les 71 sondées prévoient effectuer 100 embauches dans les douze prochains mois. Ces intentions d'embauche se répartissent à hauteur de 62 dans les entreprises de la Ville de Shawinigan et de 27 dans celles de la Ville de Trois-Rivières. Le reste

de l'embauche se ferait dans la Ville de La Tuque (2) et dans la MRC de Maskinongé (3). Les entreprises les MRC de Mékinac et de Des Chenaux ne prévoient pas engager d'employés dans le sous-secteur de la fabrication des produits métalliques.

Tableau 31- Les intentions d'embauche selon le territoire et les entreprises

Territoire	Intention d'embauche au cours des 12 prochains mois		Entreprise		Embauche au cours des 12 derniers mois
	Nombre	%	Nombre	%	%
Ville de Trois-Rivières	27	27,0 %	8	42,1 %	69,4 %
Ville de Shawinigan	62	62,0 %	6	31,6 %	19,5 %
Ville de La Tuque	5	5,0 %	2	10,5 %	6,4 %
MRC Maskinongé	6	6,0 %	3	15,8 %	4,1 %
MRC Mékinac	0	0,0 %	0	0,0 %	0,6 %
MRC des Chenaux	0	0,0 %	0	0,0 %	0,0 %
TOTAL	100	100,0 %	19	100,0 %	100,0 %

Les embauches se feraient dans des entreprises de taille très différente à celles qui ont embauché au cours de l'année dernière. Les entreprises de 50 à 99 employés représenteraient 57 % des futures embauches alors qu'elles ne correspondent

qu'à 14 % des embauches de l'an dernier. Aussi, les employeurs ayant 100 personnes et plus à leur emploi ne procéderaient qu'à seulement 4 % des futures embauches bien qu'ils ont fait 48 % des embauches.

Tableau 32 - Les intentions d'embauche selon la taille de l'entreprise

Taille de l'entreprise	Intention d'embauche		Embauche au cours des 12 derniers mois	
	Nombre	%	Nombre	%
1-4 employés	7	7,0 %	0	0,0 %
5-19 employés	6	6,0 %	37	10,8 %
20-49 employés	26	26,0 %	92	26,8 %
50-99 employés	57	57,0 %	49	14,3 %
100 employés et +	4	4,0 %	165	48,1 %
TOTAL	100	100,0 %	343	100,0 %

Les statuts d'emploi des intentions d'embauches

Les employeurs de trois groupes d'activité sur neuf prévoient l'embauche de 100 personnes dans les douze prochains mois. Ceux de la fabrication de produits d'architecture se proposent l'embauche de personnes sur 72 postes (72 %) dont seulement deux à temps partiel. Ceux des ateliers d'usinage planifient l'engagement de

26 personnes (26 %) et ceux du revêtement, gravure et traitement thermique, deux personnes (2 %). Dans ces deux groupes d'activité, aucun poste n'aurait le statut à temps partiel. Les employeurs embaucheraient, en plus forte proportion (98 %) avec un statut d'emploi à temps plein que celle des embauches (96 %).

Tableau 33 - Les intentions d'embauche selon le groupe d'activité et le statut d'emploi

Groupe d'activité (SCIAN)	Emploi temps partiel		Emploi temps plein	
	Nombre	%	Nombre	%
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	2	2,8 %	70	97,2 %
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	0	0,0 %	26	100,0 %
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	0	0,0 %	2	100,0 %
TOTAL	2	2,0 %	98	98,0 %

Les entreprises prévoient l'embauche de 100 employés distribués dans quatorze professions. Une diversité beaucoup moins grande que les 22 professions des embauches des douze derniers mois. Douze de ces quatorze professions seront uniquement des postes à temps plein.

Six professions comprennent un seul poste. Les huit autres se répartissent de deux à 32 postes

par profession. Les soudeurs seront les plus en demande (32 %), suivis des assembleurs et ajusteurs de plaques (22 %) et des manœuvres en métallurgie (18 %). Les intentions d'embauche comportent, en proportion, deux fois plus de manœuvre en métallurgie que lors du recrutement des douze derniers mois. Par contre, les employeurs prévoient engager, en proportion, quatre fois plus d'assembleurs que l'an dernier.

Tableau 34 - Les intentions d'embauche selon les principales professions et le statut d'emploi

Profession (CNP)	Intention d'embauche						Nouvelle embauche dans les 12 derniers mois
	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		Emploi total		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	0	0,0 %	2	100,0 %	2	2,0 %	-
Technologues et techniciens / techniciennes en génie électronique et électrique	1	50,0 %	1	50,0 %	2	2,0 %	-
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	2	18,2 %	9	81,8 %	11	11,0 %	16,6 %
Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques	0	0,0 %	22	100,0 %	22	22,0 %	5,8 %
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/ opératrices de machines à souder et à braser	0	0,0 %	32	100,0 %	32	32,0 %	24,2 %
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	0	0,0 %	3	100,0 %	3	3,0 %	1,2 %
Manœuvres en métallurgie	0	0,0 %	17	94,4 %	18	18,0 %	40,8 %
Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	0	0,0 %	4	100,0 %	4	4,0%	0,9 %

Les intentions d'embauche selon la scolarité exigée

Les postes qui seraient en recrutement au cours des douze prochains mois nécessiteraient une formation plus spécialisée que celle des embauches. Une part de 64 % exigerait un diplôme d'études professionnelles, alors que les employeurs ont demandé, dans une proportion de 39 % le même diplôme l'an dernier. L'importance des soudeurs et des assembleurs explique la hausse du niveau de scolarité alors que l'an dernier, les manœuvres constituaient une grande part des postes. Un fait à souligner : la scolarité

des assembleurs et des soudeurs qui ont été embauchés l'an dernier se situe beaucoup plus bas comparée à celle demandée par les employeurs dans les douze prochains mois. En effet, 30 % des assembleurs de l'an dernier possède un DES ou moins, alors que, la proportion serait de 14 % chez les prochains travailleurs. Le taux des soudeurs de l'an dernier ayant un DES ou moins s'élève à 16 %, les employeurs ne demanderont pas plus que ce niveau pour seulement 9 % des postes.

Tableau 35 - Les intentions d'embauches selon la scolarité

Niveau de scolarité	Intention d'embauche		Embauche au cours des 12 derniers mois	
	Nombre	%	Nombre	%
Sec III et moins	17	17,0 %	130	37,9 %
DES	10	10,0 %	44	12,8 %
DEP-ASP-AEP	64	64,0 %	133	38,8 %
DEC-AEC	7	7,0 %	29	8,5 %
BAC et plus	2	2,0 %	7	2,0 %
TOTAL	100	100,0 %	343	100,0 %

Les intentions d'embauche selon l'expérience requise

Une proportion de 80 % des intentions d'embauche requiert moins d'une année d'expérience. Dans la fabrication de produits d'architecture, l'exigence de moins d'un an s'élève à 86 %. Les

ateliers d'usinage, demandent moins d'un an pour seize postes et de un à trois ans pour neuf postes.

Tableau 36 - Les intentions d'embauche selon le groupe d'activité et l'expérience de travail

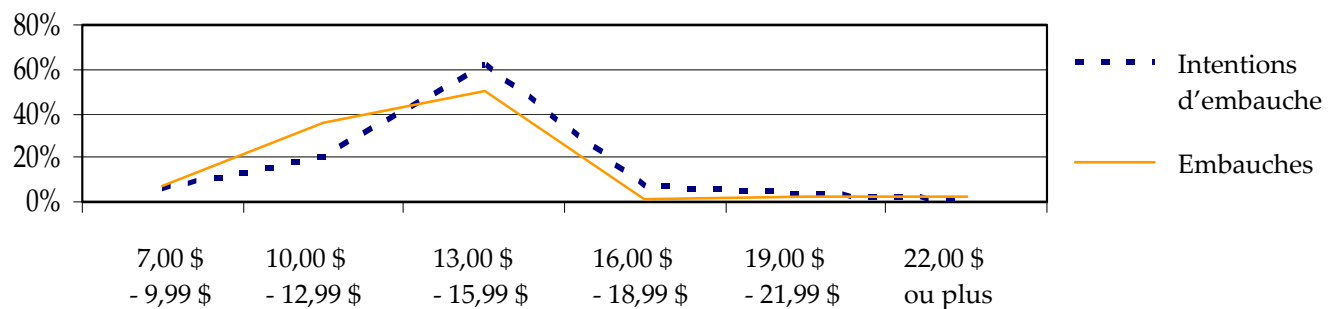
Groupe d'activité (SCIAN)	Moins d' 1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans		Total Nombre
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	62	86,1 %	0	0,0 %	10	13,9 %	72
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	16	61,5 %	9	11,4 %	1	39,0 %	26
Fabrication d'autres produits métalliques	2	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	2
TOTAL	80	80,0 %	9	9,0 %	11	11,0 %	100

Les intentions d'embauche selon les salaires projetés

Les salaires projetés s'avèrent plus élevés que les salaires payés dans les embauches des douze derniers mois. Une part de 63 % des postes aurait un salaire entre 13,00 \$ et 15,99 \$. La hausse

prévue pourrait s'expliquer par le fait que les employeurs projettent de hausser, par rapport à l'an dernier, leurs exigences de scolarité pour un même poste.

Graphique 4 - Les embauches selon les salaires projetés



Les difficultés de recrutement anticipées

Dans les trois groupes d'activité où des intentions d'embauche ont été significatives, douze employeurs sur dix-neuf anticipent des difficultés de recrutement, soit 63 %. Ce qui est beaucoup plus élevé que la proportion de ceux qui ont eu des difficultés de recrutement dans l'embauche au cours des douze derniers mois, soit 44 %. Les

employeurs de la fabrication de produits d'architecture prévoient avoir des difficultés de recrutement pour 27 % des postes. La proportion monte pour ceux des ateliers d'usinage qui anticipent des complications pour 65 % des postes alors que dans le revêtement, tous les travailleurs seraient difficiles à recruter.

Tableau 37 - Les difficultés de recrutement selon le groupe d'activité

Groupe d'activité (SCIAN)	Intention d'embauche	Poste en difficulté de recrutement dans les intentions d'embauche	
	Nombre	Nombre	%
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	72	20	27,0 %
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	26	17	65,0 %
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	2	2	100,0 %
TOTAL	100	39	

Les raisons des difficultés de recrutement anticipées correspondent pour certaines compétences à celles déclarées au cours des douze derniers mois. Les raisons du manque de compétences techniques reliées à la profession, le travail temporaire et l'expérience recherchée insuffisante

sont les raisons les plus souvent soulignées par les employeurs qui anticipent des difficultés de recrutement. Les autres raisons seraient liées au type de métiers difficiles et à la pénurie, entre autres, de soudeurs.

Tableau 38 - Les raisons des difficultés de recrutement selon les intentions d'embauche

Raison	Intention d'embauche		Embauche au cours des 12 derniers mois
	Nombre	%	
Compétences spécifiques techniques reliées à la profession	6	18,8 %	22,6 %
Travail temporaire (pas de stabilité d'emploi)	5	15,6 %	12,9 %
Expérience recherchée (nombre d'années)	4	12,5 %	6,5 %
Autres	4	12,5 %	22,6 %
Salaire	3	9,4 %	6,5 %
Connaissances en santé, sécurité et environnement	3	9,4 %	9,7 %
Activités saisonnières	2	6,3 %	-
Qualités personnelles (travail d'équipe, communication, autonomie, motivation,...)	2	6,3 %	-
Localisation géographique (difficultés d'accès du transport en commun)	1	3,1 %	-
Diplôme recherché	1	3,1 %	6,5 %
Compétences de base (lire, écrire, compter)	1	3,1 %	-

Les employeurs anticipent des difficultés de recrutement pour huit professions sur les

quatorze faisant l'objet d'intentions d'embauche.

Tableau 39 - Les professions en difficulté de recrutement

- ▶▶ Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs
- ▶▶ Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage
- ▶▶ Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques
- ▶▶ Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser
- ▶▶ Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)
- ▶▶ Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd
- ▶▶ Manœuvres en métallurgie
- ▶▶ Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique

Chapitre 4

Les changements dans les entreprises

Les employeurs ont été questionnés sur les changements survenus dans l'année précédant l'enquête et leurs impacts sur les mouvements main-d'œuvre constatés dans leur entreprise.

Dans le sous-secteur de la fabrication de produits métalliques, neuf entreprises sur 71 soit 13 % expriment avoir eu des changements de nature organisationnelle, technologique ou de réglementation. Ces entreprises se distribuent

dans la fabrication de produits (2), dans les ateliers d'usinage (5) et dans les entreprises de revêtement (2). Une part de 89 % des entreprises déclare avoir subi des changements de nature organisationnelle alors que 56 % des entreprises témoignent de changements de nature technologique et le tiers de ces neuf entreprises ont éprouvé des changements dans la réglementation.

Tableau 40 - Les types de changements selon le groupe d'activité

Groupe d'activité (SCIAN)	Entreprise ayant eu des changements	Type de changements					
	Nombre	Organisationnel		Technologique		Réglementation	
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	2	2	100 %	2	100 %	1	50,0 %
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	5	5	100 %	2	40,0 %	2	40,0 %
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	2	1	50,0 %	1	50,0 %	0	0 %
TOTAL	9	8	88,8 %	5	55,5 %	3	33,3 %

Sur les neuf entreprises déclarant avoir eu des changements, trois d'entre elles témoignent que ces changements ont eu un impact sur la création d'emplois. Cinq entreprises affirment que ceux-ci ont influé sur la consolidation d'emplois.

Somme toute, ces changements à l'intérieur des organisations semblent provoquer des impacts positifs, aucun n'a eu pour conséquence la suppression d'emplois existants.

Tableau 41 - Les impacts des changements sur l'emploi

Nature de l'impact	Organisationnel	Technologique	Réglementation	Total des impacts
	Nombre d'entreprises			
Création de nouveaux emplois	3	0	0	3
Suppression d'emplois existants	0	0	0	0
Consolidation d'emplois existants	3	2	1	6
Aucun impact	2	3	2	7
TOTAL	8	5	3	16

Chapitre 5

La gestion des ressources humaines

Dix-neuf entreprises (27 %) sur 71 déclarent avoir des difficultés dans la gestion des ressources humaines. Onze employeurs (30 %) des ateliers d'usinage sur les 37 éprouvent des difficultés alors que 27 % (6/22) de ceux de la fabrication de produits d'architecture témoignent de

ces mêmes difficultés. Les entreprises dont la taille se situe entre 20 et 49 employés témoignent dans une plus grande proportion de problèmes dans la gestion du personnel.

Tableau 42 - Les entreprises ayant des difficultés en gestion des ressources humaines selon le groupe d'activité

Groupe d'activité (SCIAN)	Taille de l'entreprise					TOTAL
	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +	
Nombre d'entreprises						
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	1	2	1	1	1	6
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	3	2	6	0	0	11
Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	0	1	1	0	0	2
TOTAL	4	5	8	1	1	19

Un total de 24 employeurs sur 71 répondants (34 %) déclare aussi faire face à des difficultés au chapitre de la formation. De ces entreprises, 79 % d'entre elles ont moins de 50 employés.

Tableau 43 - Les entreprises ayant eu des difficultés au chapitre de la formation selon la taille

Taille de l'entreprise	Entreprise	
	Nombre	%
1-4 employés	6	25,0 %
5-19 employés	7	29,1 %
20-49 employés	6	25,0 %
50-99 employés	3	12,5 %
100 employés et +	2	8,3 %
TOTAL	24	100,0 %

Les principales difficultés de gestion des ressources humaines concernent le recrutement (33 %), la motivation au travail (20 %) et le coaching (13 %). Le tiers des motifs de difficultés se

retrouve donc au sein des fonctions de recrutement, de sélection, d'embauche et de congédiement.

Tableau 44 - Les difficultés de gestion des ressources humaines

Type de difficultés	%
Recrutement, sélection, embauche, congédiement	33,3 %
Motivation, mobilisation et reconnaissance	20,0 %
Coaching, encadrement	13,3 %
Roulement et rétention	10,0 %
Évaluation	10,0 %
Description de tâches et planification	10,0 %
Planification de la relève, succession d'entreprise	3,3 %
Autres (précisez)	0,0 %

Les employeurs disent que leur personnel éprouve, sur le plan de la formation, des difficultés en matière de connaissances techniques spécifiques liées à la profession pour 50 % et

souffre du manque de connaissance en santé, sécurité et environnement pour 30 % d'entre eux.

Tableau 45 - Les difficultés en matière de formation

Type de difficultés	%
Connaissances techniques spécifiques liées à la profession	50,0 %
Connaissance en santé, sécurité et environnement	30,0 %
Connaissances linguistiques	20,0 %
Connaissance de base (lire, écrire, compter)	0,0 %

Conclusion

L'analyse des données issues de l'Enquête sur la caractéristique de la demande de main-d'œuvre révèle plusieurs points importants, tant pour les entreprises de l'échantillon que pour l'ensemble des activités économiques représentées.

La section portant sur l'embauche faite au cours des douze mois précédant l'enquête a contribué d'une part à identifier les caractéristiques marquantes de la demande de main d'œuvre et, d'autre part, d'évaluer le dynamisme des entreprises au chapitre des besoins en ressources humaines. La place accordée aux clientèles cibles a été scrutée. Ce portrait de la demande a pu être actualisé, jusqu'à un certain point, dans la portion du document traitant des intentions d'embauche. À cette fin, plusieurs variables ont été retenues, comme la profession, le salaire, la scolarité et l'expérience requise. Une attention spéciale a été accordée aux difficultés de recrutement.

Il a aussi été possible de déterminer quels sont les changements auxquels ont été confrontées les entreprises répondantes. Ces modifications à leur environnement étaient soit de nature organisationnelle, technologique ou touchaient la réglementation. Une question avait trait spécifiquement à l'impact de ces changements sur l'emploi.

Les entreprises ont souligné aussi les difficultés présentes dans leur établissement au chapitre des ressources humaines que ce soit, par exemple, pour le recrutement, le coaching ou la planification de la relève. De plus, un inventaire des problèmes liés à la formation du personnel a été dressé.

Devant de tels constats, nous espérons vivement que l'information contenue dans cette étude soit utile à des fins opérationnelles pour que le personnel d'Emploi-Québec puisse intervenir davantage dans l'aide aux entreprises en matière de ressources humaines et de formation de la main d'œuvre.

Annexe I

Liste des sous-secteurs sous enquête

- ▶▶ TRANSFORMATION ALIMENTAIRE
- ▶▶ FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES
- ▶▶ FABRICATION DE MACHINES
- ▶▶ FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT
- ▶▶ COMMERCE DE GROS
- ▶▶ FINANCE ET ASSURANCES
- ▶▶ SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL
- ▶▶ SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
- ▶▶ TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- ▶▶ ÉCONOMIE SOCIALE

Annexe II

Les entreprises selon le territoire et la taille de l'entreprise

Territoire	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +
	Pourcentage (%)				
Ville de Trois-Rivières	25,0 %	46,4 %	14,3 %	7,1 %	7,1 %
Ville de Shawinigan	56,3 %	12,5 %	18,8 %	12,5 %	0,0 %
Ville de La Tuque	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
MRC Maskinongé	42,1 %	36,8 %	10,5 %	0,0 %	10,5 %
MRC Mékinac	50,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
MRC des Chenaux	66,7 %	33,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
TOTAL	38,0 %	33,8 %	16,9 %	5,6 %	5,6 %

Annexe III

Les embauches selon la profession et le statut d'emploi

Profession (CNP)	Emploi temps partiel		Embauche Emploi temps plein		Emploi total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Directeurs/directrices des transports	0	0,0 %	1	100,0 %	1	0,3 %
Directeurs/directrices de la fabrication	0	0,0 %	1	100,0 %	1	0,3 %
Professionnels/professionnelles des services aux entreprises de gestion	0	0,0 %	5	100,0 %	5	1,5 %
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	0	0,0 %	2	100,0 %	2	0,6 %
Commis de bureau généraux/commis de bureau générales	0	0,0 %	1	100,0 %	1	0,3 %
Ingénieurs civils/ingénieures civiles	0	0,0 %	3	100,0 %	3	0,9 %
Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	1	50,0 %	1	50,0 %	2	0,6 %
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	0	0,0 %	1	100,0 %	1	0,3 %
Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil	0	0,0 %	1	100,0 %	1	0,3 %
Estimateurs/estimatrices en construction	0	0,0 %	2	100,0 %	2	0,6 %
Designers industriels/designers industrielles	0	0,0 %	1	100,0 %	1	0,3 %
Contremaîtres/contremaîtresses des machinistes et du personnel assimilé	0	0,0 %	3	100,0 %	3	0,9 %
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	9	15,8 %	48	84,2 %	57	16,6 %
Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques	0	0,0 %	20	100,0 %	20	5,8 %
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	0	0,0 %	83	100,0 %	83	24,2 %

Les embauches selon la profession et le statut d'emploi (suite)

Profession (CNP)	Embauche					
	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		Emploi total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	0	0,0 %	4	100,0 %	4	1,2 %
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	0	0,0 %	2	100,0 %	2	0,6 %
Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques	0	0,0 %	3	100,0 %	3	0,9 %
Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais	0	0,0 %	4	100,0 %	4	1,2 %
Peintres et enduiseurs/enduiseuses – secteur industriel	0	0,0 %	4	100,0 %	4	1,2 %
Manœuvres en métallurgie	2	1,4 %	138	98,6 %	140	40,8 %
Autres manœuvre dans les services de fabrication, de transformation et d'utilités publiques	3	100,0 %	0	0,0 %	3	0,9 %
TOTAL	15		328		343	

Annexe IV

Les embauches selon la profession et l'expérience

Profession (CNP)	Embauche					
	Moins d' 1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Directeurs/directrices des transports	1	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Directeurs/directrices de la fabrication	0	0,0 %	0	0,0 %	1	100,0 %
Professionnels/professionnelles des services aux entreprises de gestion	0	0,0 %	0	0,0 %	5	100,0 %
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	1	50,0 %	1	50,0 %	0	0,0 %
Commis de bureau généraux/commis de bureau générales	0	0,0 %	0	0,0 %	1	100,0 %
Ingénieurs civils/ingénieures civiles	0	0,0 %	0	0,0 %	3	100,0 %
Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	2	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	0	0,0 %	0	0,0 %	1	100,0 %
Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil	1	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Estimateurs/estimateuses en construction	2	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Designers industriels/designers industrielles	0	0,0 %	0	0,0 %	1	100,0 %
Contremaîtres/contremaîtresses des machinistes et du personnel assimilé	0	0,0 %	0	0,0 %	3	100,0 %
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	10	17,5 %	17	29,8 %	30	52,6 %
Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques	17	85,0 %	0	0,0 %	3	15,0 %
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	25	30,1 %	5	6,0 %	53	63,9 %

Les embauches selon la profession et l'expérience (suite)

Profession (CNP)	Embauche					
	Moins d' 1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	1	25,0 %	3	75,0 %	0	0,0 %
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	2	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques	3	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais	4	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Peintres et enduiseurs/enduiseuses – secteur industriel	4	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Manœuvres en métallurgie	129	92,1 %	11	7,9 %	0	0,0 %
Autres manœuvre dans les services de fabrication, de transformation et d'utilités publiques	3	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	205		37		101	

Annexe V

Les difficultés de recrutement selon la profession

Profession (CNP)	Activités saisonnières	Travail temporaire	Salaire	Environnement de travail	Horaire de travail	Localisation géographique	Diplôme recherché	Expérience recherchée	Qualités personnelles	Compétences de base	Compétences techniques	Santé, sécurité et environnement	Connaissances linguistiques	Autres	TOTAL
Ingénieurs civils/ingénieures civiles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	3
Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Designers industriels/designers industrielles	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	4
Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	0	5
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	5
Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Peintres et enduiseurs/enduiseuses – secteur industriel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Manœuvres en métallurgie	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	2	8
TOTAL	1	4	2	0	0	1	2	2	1	0	7	3	1	7	31

Annexe VI

Les intentions d'embauche selon la profession et le statut

Profession (CNP)	Emploi temps partiel		Embauche Emploi temps plein		Emploi total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	0	0,0%	1	100,0%	1	1,0%
Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	0	0,0%	2	100,0%	2	2,0%
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	0	0,0%	1	100,0%	1	1,0%
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	1	50,0%	1	50,0%	2	2,0%
Designers industriels/designers industrielles	0	0,0%	1	100,0%	1	1,0%
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	2	18,2%	9	81,8%	11	11,0%
Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	0	0,0%	32	100,0%	32	32,0%
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	0	0,0%	3	100,0%	3	3,0%
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Manœuvres en métallurgie	0	0,0%	17	94,4%	18	18,0%
Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	0	0,0%	4	100,0%	4	4,0%
TOTAL	3		96		100	